

## La Fête des maires, c'est toute l'année!

Suite de notre série consacrée aux autorités politiques de Romandie: nous nous rendons à Nyon pour y rencontrer son syndic, Daniel Rossellat.

Daniel Rossellat, syndic de Nyon

# Être en phase avec la population

Hors parti (indépendant proche des Verts), Daniel Rossellat est devenu syndic de Nyon en 2008, a été réélu en 2011 et 2016, ainsi que lors de la dernière législature (2021-2026). Il partage son temps entre la gestion de la Ville de Nyon et la présidence du Paléo Festival Nyon, une activité qu'il a cependant fortement allégée au profit de sa vie politique. Interview dans sa charmante ville du bord du lac aux visages multiples, à la fois historique et moderne, sportive et culturelle.

**- Idéalement située entre Genève et Lausanne, la ville de Nyon attire une population croissante. Comment maintenir, pour ce territoire sous pression, un développement raisonnable et durable, tel que vous le préconisez?**

- L'enjeu principal consiste à éviter que Nyon devienne une ville dortoir ou soit assimilée à une banlieue de Genève. Dans ce but, il est vraiment important de favoriser une offre d'activités culturelles, sportives et sociales de qualité. Ces activités contribuent à l'identité de notre ville. Par ailleurs, la Municipalité a investi plus de 130 millions ces dernières années dans la construction, la rénovation et le développement des équipements scolaires et parascolaires, afin de répondre aux besoins qui découlent de la progression démographique. Ces investissements importants dans les équipements parascolaires, mais aussi dans la formation, la culture et le sport, permettent d'accompagner le développement de Nyon, tout en maintenant un cadre de vie de qualité favorable au lien social.

**- Quels sont les grands projets en cours?**

- La nouvelle législature, qui a débuté le 1<sup>er</sup> juillet, sera l'occasion de confirmer ou de redéfinir nos orientations. Néanmoins, certains projets emblématiques constituent déjà de vraies priorités pour Nyon. La pacification et la revitalisation du centre-ville, dont la stra-



Daniel Rossellat: «Il est vraiment important de favoriser une offre d'activités culturelles, sportives et sociales de qualité»

tégie «Cœur de Ville» est l'expression, est au centre des travaux de la Municipalité. Dans ce cadre, le projet Perdttemps a la priorité; celui-ci vise à enterrer le parking actuel et à offrir à la population un nouvel espace de verdure, ainsi que des espaces de délasserment et de restauration, des commerces de proximité et une médiathèque en plein centre-ville. Une autre priorité de la Municipalité est le développement du pôle sportif de Colovray, avec notamment la construc-

tion d'un complexe multisports comprenant tout une palette de prestations et d'équipements sportifs. Enfin, l'extension du Musée du Léman devrait permettre de renforcer la qualité de ce musée et de l'offre culturelle nyonnaise en général.

**- La Municipalité s'est dotée d'une nouvelle politique de logement. Quels en sont les objectifs?**

- La Municipalité joue un rôle actif depuis déjà de nombreuses années pour pouvoir garantir que chaque jeune Nyonnais qui cherche son premier appartement puisse rester à Nyon. Elle a historiquement attribué des terrains en sa possession à des coopératives, afin que ces dernières puissent construire des logements abordables et garantir la mixité sociale. Plus récemment, elle a également octroyé à la coopérative la Codha des terrains communaux en droit de superficie pour la construction d'un immeuble d'appartement protégés, de logements avec des loyers subventionnés et à prix abordables. Par ailleurs, en 2010, elle a édicté une première stratégie «Objectif logement», qui visait à garantir au moins 25% de logements d'utilité publique (LUP) dans tout nouveau quartier. Cette politique a démontré son efficacité dans le maintien d'un tissu social diversifié. En adoptant en 2018 l'«Objectif logement 2», la Municipalité a mis à jour sa politique du logement. Cette stratégie renouvelée vise à développer cinq axes

d'action, allant de la rénovation des grands ensembles locatifs au renforcement de la part de LUP dans les nouvelles constructions et à la création d'une société immobilière en mains communales, visant à jouer un rôle actif dans l'octroi de terrains pour des logements abordables, ou encore à l'élaboration d'une vraie politique de mobilité résidentielle. Ces divers projets sont actuellement à l'étude ou en cours de réalisation.

**- Les partenariats public-privé représentent pour vous un levier important, notamment dans le domaine culturel. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi?**

- Le domaine culturel est particulièrement dépendant de l'état des finances publiques et ne constitue donc que trop rarement une priorité dans les plans d'investissement des collectivités publiques. La constitution de partenariats public-privé permet ainsi d'assurer une part des financements nécessaires pour développer les équipements publics, notamment culturels. J'ai modestement participé à la création de plusieurs fondations avec des acteurs privés pour garantir le financement de certains équipements publics. C'est notamment le cas de la Fondation pour le Musée du Léman, qui a réussi à rassembler plus de CHF 2,5 millions de fonds privés, sur les 3,2 millions investis jusqu'à présent dans le projet d'extension. Le partenariat avec l'UEFA (Union des associations européennes de football) dans l'exploitation du centre sportif de Colovray a permis, quant à lui, à la Ville d'économiser près de 15 millions de francs sur dix ans, tout en garantissant une exploitation et un entretien de qualité pour l'ensemble du site. Tous ces instruments sont importants dans l'équilibre des budgets communaux et permettent d'aller chercher des fonds privés pour financer des projets que la Ville ne pourrait assumer seule.

**- Vous attachez beaucoup d'importance aux causes environnementales. Quels sont les principaux défis à relever?**

- Le réchauffement climatique représente un défi colossal pour les collectivités publiques, et en particulier pour les villes. Il me tient à cœur d'y répondre de manière forte et déterminée. Nous avons pris la mesure de nos responsabilités en édictant la feuille de route «Nyon s'engage»; cette dernière permet de faire face à l'urgence climatique et définit 20 actions prioritaires que la Ville s'engage à concrétiser. L'un des plus gros



Le développement du pôle sportif de Colovray est l'une des priorités de la Municipalité.

postes du bilan carbone de Nyon, c'est incontestablement les défis énergétiques en lien avec le parc bâti, qui représente plus de 60% des émissions de CO<sub>2</sub> de la ville. Des investissements importants sont consentis, et vont continuer à l'être dans le futur, pour rénover le parc bâti communal et proposer des sources énergétiques durables (photovoltaïque et réseaux de chaleur à distance principalement). Des mesures d'accompagnement et d'encouragement des projets de rénovation du parc bâti privé sont également en cours d'élaboration. Par ailleurs, il apparaît essentiel d'anticiper les conséquences du réchauffement climatique en favorisant la nature en ville, ainsi que le développement de la végétation et de la biodiversité dans les espaces urbains.

**- Une première à Nyon: la construction d'un écoquartier, qui arrive à bout touchant. Les futurs habitants ont été impliqués dès les premières phases du projet. Pourquoi cette démarche et quelles sont les particularités de cette opération?**

- La Municipalité a lancé en 2009 un concours d'investisseurs/constructeurs en vue d'attribuer un droit de superficie pour la réalisation d'un premier écoquartier, au lieu-dit Le Stand. Ce concours, remporté par la Coopérative de l'habitat associatif (Codha), a débouché sur la construction de 131 logements, d'espaces communs et de surfaces d'activités. Sur les 131 logements, 70% sont à loyers modérés ou abordables et 30% sont à loyers raisonnables. En grande partie destiné aux personnes vivant ou travaillant à Nyon, cet écoquartier a pour vocation de favoriser la mixité sociale et in-

tergénérationnelle. Les futurs habitants ont effectivement été très tôt impliqués dans l'élaboration des logements et des espaces extérieurs, à travers une démarche participative pilotée par la Codha. Cette approche vise à construire la vie du futur écoquartier en même temps que ses trois bâtiments, et de nouer des liens entre les futurs habitants avant même leur emménagement. Les espaces extérieurs et intérieurs partagés sont ainsi créés à l'image et selon la volonté des résidents.

**- Avant votre réélection, afin de connaître l'avis de la population sur les grands projets et sur vos actions, vous aviez commandé un sondage. Qu'a-t-il révélé?**

- Ce sondage a confirmé le succès de certains projets engagés par la Municipalité lors de la précédente législature. Il a notamment montré que les aménagements temporaires réalisés dans certains espaces du centre-ville étaient plébiscités. La qualité de ces aménagements - qui ont été rapidement adoptés - est unanimement reconnue par la population. De plus, ce sondage a révélé que les grands projets prioritaires à mes yeux (Perdtemps, Colovray, Musée du Léman) étaient également importants aux yeux de la population. En résumé, les résultats de cette enquête m'ont confirmé que le travail accompli jusqu'à présent répondait aux attentes des Nyonnaises et des Nyonnais. Tout cela renforce mon intention de poursuivre mon engagement politique en faveur de ma ville! ■

PROPOS RECUEILLIS PAR  
VÉRONIQUE STEIN